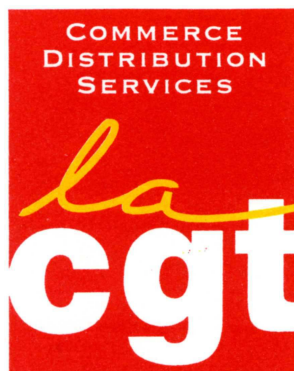


Communiqué de Presse Clic-P

Comité de Liaison Intersyndical du Commerce de Paris



COMMERCE INTERDÉPARTEMENTAL
ILE-DE-FRANCE (SCID)



Travail de nuit : Sephora perd définitivement contre le Clic-P

Une décision de la Cour de cassation rendue le 24 septembre 2014 donne définitivement tort à Sephora sur le travail de nuit.

Attaquée devant les tribunaux, par les organisations du Clic-P, il y a de cela 2 ans, l'entreprise de parfumerie (groupe LVMH) avait multiplié les procédures judiciaires pour tenter de décourager les organisations syndicales.

Elle a également instrumentalisé des salariés en leur faisant croire qu'ils perdraient de l'argent, voire leur emploi, en raison de l'action de nos organisations.

Les faits ont prouvé le contraire et Sephora a perdu aujourd'hui tous ses recours judiciaires. Dans l'entreprise, les syndicats opposés au travail de nuit ont remporté les dernières élections (juillet 2014).

C'est ce qui explique l'activation d'un lobbying politique intensif, qui semble avoir conduit le gouvernement Valls à annoncer sa volonté d'assouplir la législation sur le travail « en soirée » (jusqu'à minuit).

Pourtant, jour après jour, les faits viennent démontrer l'absence d'impact positif, voire les effets nocifs de l'extension des amplitudes d'ouverture dans le commerce.

Après le patronat du commerce italien, ce sont des figures patronales des partisans de l'ouverture accrue des magasins en France qui découvrent à leur tour, tel le patron de Bricorama, que le pouvoir d'achat des consommateurs n'est pas extensible.

Le Clic-P est plus que jamais déterminé à faire respecter le repos dominical et nocturne des salariés du commerce. Il exige un débat public sur la question des effets des extensions des ouvertures des magasins le dimanche et la nuit : il s'agit d'une question de société qui dépasse, très largement, les intérêts particuliers des leaders de la distribution.

Fait à Paris, le 26 septembre 2014

Contacts CLIC-P :

- CFDT : Alexandre Torgomian 06.60.27.81.24 - syndicat@cfdt-commerce.fr
- SECI-Unsa : Eric Scherrer 06.62.46.25.43 - e.scherrer.seci@free.fr
- CGT : Karl Ghazi 06.81.36.04.59 - uscommerceparis@free.fr
- SUD : Laurent Degousée 06.78.53.35.77 - sudcommerce@yahoo.fr

Clic-P : clic-paris@gmail.com